Qu'est-ce que le futur antérieur?

- Le futur antérieur est un temps composé du passé.
- ➤ Il s'emploie habituellement quand une action future a lieu avant une autre action future. La première action se conjugue au futur antérieur tandis que la deuxième est au futur simple.

Exemple:

- Quand vous <u>aurez terminé</u> votre devoir, vous pourrez jouer.
- La première action c'est « quand vous aurez terminé votre devoir » ; elle se met au futur antérieur car elle aura lieu avant l'action de jouer.
- La deuxième action c'est « vous pourrez jouer » ; elle se met au futur simple.

Comment se conjuguent les verbes du premier groupe au futur antérieur?

Le futur antérieur des verbes du premier groupe se forme avec deux mots :

- ➤ on prend le futur de l'auxiliaire « être » ou « avoir »,
- \succ et on ajoute le participe passé du verbe conjugué. (attention aux accords !)

Exemples:

- le verbe « changer » :
 j'aurai changé
 tu auras changé
 il / elle aura changé
 nous aurons changé
 vous aurez changé
 ils / elles auront changé
- on prend l'auxiliaire
 « avoir » au futur simple et
 on ajoute le participe passé
 « changé ».
- le verbe « rentrer » :
 je serai rentré(e)
 tu seras rentré(e)
 il sera rentré / elle sera rentrée
 nous serons rentré(e)s
 vous serez rentré(e)s
 ils seront rentrés / elles seront rentrées
- on prend l'auxiliaire « être » au futur simple et on ajoute le participe passé « rentré » qui s'accorde avec le sujet.

